



rédaction testament prévoyant legs universel

Par **taupinfada**, le **28/09/2009** à **09:52**

j'ai fait donation de mon pavillon à deux de mes enfants de manière à ce que la valeur ne rentre pas dans l'actif de succession après mon décès
mon troisième enfant vient de décéder laissant 4 enfants. sachant que ce dernier me devait de l'argent, je souhaiterais rédiger mon testament de manière à ce que ses héritiers ne reçoivent que le minimum prévu par la loi
puis je prévois que mes deux enfants soient légataires universels du mobilier restant dans le pavillon
dans ce cas comment cela se passera après mon décès vis à vis des 4 enfants de mon fils décédé.

si vous pouvez me donner un exemple de rédaction de testament je vous en remercie